

Les chroniques du CE

Juillet 2015

Tous les mois, SUD vous propose un compte-rendu du CE du pôle Nord Ouest

Camescopes et VPTL

Un CCE extraordinaire a eu lieu à ce sujet. La consultation des CHSCT est prolongée jusqu'à la fin de l'année : JRI et OPV, faites remonter vos observations ! Pour le réseau France 3, il y aura 50 % de caméras d'épaule et 50 % de caméras de poing : chaque Antenne décidera au final. Un souci de taille cependant : la compatibilité avec le workflow devra être optimale, ce qui n'est pas encore le cas partout pour le moment. Par ailleurs, un gros flou subsiste sur des aspects techniques comme les risques liés aux émissions électro-magnétiques. Le CCE a demandé qu'un cabinet indépendant puisse mener une étude à ce sujet. Le VPTL fait aussi beaucoup parler de lui : c'est un véhicule à cheval entre le DSNG et le CCR : 13 VPTL doivent être déployés dans les régions. Par ailleurs, 2 nouveaux Véhicules de Reportage Connectés (Kasat) doivent arriver : dans le pôle nord ouest, il est question d'en affecter un à Brest mais la Direction ne semble pas pressée d'en causer...

Les élus du CE ont fait une **déclaration liminaire** à l'ouverture du CE. Un salarié de Vanves a été victime d'une très dure sanction disciplinaire suite à un acte syndical dénonçant un problème d'organisation du travail. La sous planification est courante dans la plupart des Antennes du pôle et les dépassements d'horaires ne sont donc pris en compte. La Direction n'applique pas l'Accord collectif de façon loyale et les incidents se multiplient à cet égard

NB. Les informations contenues dans ce communiqué n'ont pas vocation à être exhaustives, pour en savoir plus sur les décisions et les discussions qui se sont tenues lors du CE, nous vous invitons à vous adresser à vos élu-e-s SUD au CE.

Le Service financier : comment ça marche ?

Avec le départ d'une personne dans le PDV, il a fallu revoir l'activité des 14 personnes du Service financier, dispersées sur 3 sites (Vanves, Rouen et Rennes). Ces salarié-e-s sont chargé-e-s de la comptabilité ou du contrôle-gestion. Afin de mieux répartir la charge de travail et diminuer les coûts, le service cherche à dématérialiser les factures ou à faire plus d'appels d'offres sur le Pôle. Avec Ulysse (un outil de remboursement de notes de frais), l'usage papier sera diminué. Le Directeur financier rappelle aussi qu'il n'y aura bientôt plus de chèque-déjeuner papier et qu'ils vont encourager les salariés à utiliser la carte Affaire pour payer directement leurs notes de frais. 2 CDD travaillent à Vanves et Rennes et la Direction réfléchit à la création de 2 postes. Par ailleurs, le regroupement du service comptable est à l'étude. Plus largement, c'est une nouvelle organisation du travail et des métiers qui est à l'œuvre.

RAPPEL Indemnités de mobilité et Frais de mission :
Un non-permanent qui vient travailler à Rennes ou Brest va toucher des indemnités de mobilité (transports, repas, découcher) s'il habite à plus de 50 km. Pour les permanents et les non-permanents, ils sont en frais de mission s'ils sont en tournage à l'extérieur.

Création d'un site internet normand en cours.

La grande échéance, ce sont les élections régionales en décembre mais pour le moment, rien de bien concret dans le document présenté aux élus. Les nouveaux pilotes web ont été nommés à Caen, Nantes et Vanves. Un poste reste à pourvoir à Orléans. Mais aucun de ces postes n'avait été mis en consultation ! La Direction répond que c'est tout à fait exceptionnel ! Mais oui, bien sûr...

Journées du patrimoine : le dispositif est en place.

Les sites de Caen, Le Mans et Vanves seront ouverts au public le 19 septembre et celui de Rouen le 20 septembre. A Orléans, pas d'ouverture en raison des travaux en cours pour installer la nouvelle régie. A Rennes, ce sera le départ de la mini-transat et une opération "folle journée du patrimoine" sera mise en place, dans le cadre d'un dispositif équivalent à celui de la Marée du siècle. Des duplex seront prévus en direct de l'île de Nantes, du Havre ou du Mont St-Michel...

EN BREF...

Monteurs et Chefs monteurs CDD
Après un long marathon judiciaire, ils sont désormais embauchés en qualité de Monteur en barème 5 (153 €) et en Chef-Monteurs en barème 6 (186 €). Mais la Direction applique la distinction à sa manière (aux monteurs l'actu, aux chefs monteurs les magazines et les docs) sans vouloir rien préciser et fait semblant d'ignorer qu'à l'Antenne aussi, les monteurs montent des magazines... Vous comprenez le tour de passe-passe ?

ROUEN

Le projet initial sur les quais de Seine est maintenu.
L'implantation sera probablement décalée d'une dizaine de mètres pour ne pas être à l'aplomb d'un éventuel tunnel ferroviaire. La mise à disposition est prévue pour fin 2018. Les travaux débuteront fin 2016.

Le prochain CE se tiendra le 4 septembre 2015. Contactez vos élu-e-s SUD : Lionel Bouhnik, Bertrand LeGall et Marie-Céline Varin.